



# JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION,  
à La Haye, *Lage Nieuwstraat*,  
derrière le *Prinsegracht* (Noordzijde)  
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES  
ANNONCES,  
Chez M. Van Weelden, libraire,  
*Spui*, à La Haye.  
Les lettres et paquets doivent être  
envoyés à la direction *francs de port*.

LA HAYE 20 Mars.

Le d'Amsterdam, 19 mars :  
Le roi à six heures un quart le roi est arrivé à la station du  
de fer. S. M. a été reçu par le président et le secrétaire  
MM. Serrurier et Gerken et par M. l'ingénieur  
Après avoir examiné attentivement le bâtiment de la  
M. est parti par un convoi spécial, et le trajet  
d'Amsterdam à La Haye a été effectué en 84 minutes.

Le ministre des finances fait publier un avis qui règle  
on doit effectuer le paiement de la rente de la dette  
cinq pour cent, pour le semestre à échoir au 1<sup>er</sup> avril  
de l'année prochaine.

Le 18 mars. Notre société d'Harmonie  
a eu 12 membres effectifs, a souscrit aujourd'hui  
volontaire pour une somme de 1,700 florins.

- Le ministre des finances fait publier un avis qui règle  
on doit effectuer le paiement de la rente de la dette  
cinq pour cent, pour le semestre à échoir au 1<sup>er</sup> avril  
de l'année prochaine.
- Le 18 mars. Notre société d'Harmonie  
a eu 12 membres effectifs, a souscrit aujourd'hui  
volontaire pour une somme de 1,700 florins.
- Le 18 mars. Notre société d'Harmonie  
a eu 12 membres effectifs, a souscrit aujourd'hui  
volontaire pour une somme de 1,700 florins.

Le 18 mars. Notre société d'Harmonie  
a eu 12 membres effectifs, a souscrit aujourd'hui  
volontaire pour une somme de 1,700 florins.

Le 18 mars. Notre société d'Harmonie  
a eu 12 membres effectifs, a souscrit aujourd'hui  
volontaire pour une somme de 1,700 florins.

du château, du roi, de la couronne et de Frédéric formera le  
centre.

On écrit de Weimar, 12 mars. S. A. I. Mme la grande-  
duchesse est rétablie au point qu'elle pourra quitter ses appar-  
tements dès que la saison sera plus favorable. Avant-hier, les  
membres des états, actuellement réunis, ont eu l'honneur d'être  
présentés à S. A. I., et de lui exprimer leurs félicitations  
sur sa convalescence; l'auguste princesse a reçu les représen-  
tants du pays avec une extrême affabilité.

Mme Gordon qui, après avoir obtenu ici un beau succès dans  
une grande soirée chez madame la baronne de B., où l'élite de la  
société de La Haye s'était réunie pour l'entendre, va à visiter  
quelques-unes de nos villes de province, est de retour ici. Elle se  
propose de donner un concert dans cette résidence, après la se-  
maine des Pâques. Nous voyons par le *Handelsblad*, que Mme  
Gordon a recueilli de nombreux et brillants suffrages à Rotter-  
dam ainsi qu'à Arnhem et à Bois-le-Duc. Cette excellente can-  
tatrice donnera également sous peu un concert à Amsterdam.

### Affaires de France.

La déplorable lutte entre le haut clergé catholique et le gou-  
vernement français s'envenime chaque jour davantage et prend  
un caractère d'hostilité réciproque, qui afflige sincèrement tous  
les amis de l'ordre et de la paix.

L'évêque de Châlons a adressé à l'abbé Combalot la lettre  
suivante.

#### A Monsieur l'abbé Combalot.

Châlons, le 14 mars.  
L'évêque et le clergé de Châlons s'empressent de joindre leurs félici-  
tations à celles de toute l'église et de tous les gens de bien, que M. l'abbé Com-  
balot a reçues. Il était digne de lui de donner un si bel exemple et de prendre  
aussi ouvertement la défense de nos vérités catholiques contre l'Université,  
qui est l'ennemie déclarée. Son *Mémoire aux évêques* est si beau, qu'après  
l'avoir lu nous avons regretté qu'il n'eût pas pour auteur un évêque; c'est la  
réflexion que je fis pour mon compte, quoiqu'il, de notre côté, nous n'ayons  
pas osé ignorer au ministre ce que nous pensions sur cette question impor-  
tante. Mais le principal honneur est à M. l'abbé Combalot; aussi, quel vil  
intérêt nous prenons à tout ce qui le touche; et combien nous nous estimons  
heureux de lui donner quelque marque, en toute occasion! Qu'il soit persuadé  
qu'on ne peut rien ajouter à notre profonde estime et à tous les sentiments  
dont nous lui offrons ici l'expression.

M. J., évêque de Châlons.

Cette lettre provoque de la part du *Journal des Débats* l'arti-  
cle que voici.

Il paraît que le mépris insolent des lois et de la justice doit dé-  
sormais être compté au nombre des vertus chrétiennes. M. l'é-  
vêque de Châlons, condamné par le conseil-d'état, vient d'é-  
crire une lettre de félicitation à M. l'abbé Combalot, condamné  
par le jury, et cette lettre paraît imprimée dans le journal qui a  
publié dernièrement sept articles en faveur de la ligue et des li-  
gueurs. Nous ne parlons pas d'une autre lettre des catholiques de  
*Tours*, qui ont l'air de se réjouir de ce que la persécution com-  
mence enfin contre l'Eglise. Il sied bien à ces gens-là, après  
avoir fait rendre par la restauration la loi sanglante du sacrilège,  
d'appeler persécution la condamnation prononcée par la  
justice contre une brochure pleine d'outrages et de calomnies!  
Mais la lettre de M. l'évêque de Châlons dépasse toutes les hor-  
nes. Qu'un prêtre, qu'un grand dignitaire de l'église se fasse

gloire de louer en termes extravagants d'exagération ce que la  
justice a flétri et puni, c'est là le renversement de toutes les lois  
sociales, c'est une usurpation manifeste de la souveraineté.  
Qu'on supprime donc le jury, qu'on rétablisse les tribunaux ec-  
clésiastiques et le privilège de clergie, qu'on sache, en un mot,  
si le clergé est aujourd'hui ce qu'il était sous Grégoire VII!

La *Gazette de France* demande à propos de cet article si l'é-  
vêque de Châlons va être traduit devant la cour d'assises. Ce  
journal rappelle que le *Journal des Débats* appela en 1831, le  
sac de l'archevêché : la justice du peuple.

D'un autre côté on lit dans le *National* les lignes suivantes.

Le pays a vu naître, croître et s'affermir en même temps la  
réaction politique et la prépotence cléricalle. C'est la cause et  
l'effet, le principe et la conséquence; la logique ne les sépare  
point, et l'histoire contemporaine a prouvé par plus d'un exem-  
ple que la justice populaire ne les séparait pas non plus.

Il est probable, que les embarras qui surgissent pour le mi-  
nistère français de cette grave affaire dont les ennemis du  
gouvernement, pour peu que la lutte se prolonge, tireront un  
avantage immense, hâteront le moment d'un changement de  
cabinet.

### Affaires de Taïti.

Le *Journal des Débats* regrette que les pièces publiées par  
le *Morning Chronicle* du 15, relativement à l'affaire de Taïti,  
et dont nous donnons plus bas la traduction, n'aient pas été li-  
vrées à la publicité avant la discussion qui a eu lieu dans la  
chambre des députés; car elles auraient seules suffi pour faire  
tomber toutes les accusations qui ont été dirigées à cette occa-  
sion contre le gouvernement. Ainsi qu'on peut le voir, le gou-  
vernement anglais a reconnu dès les principes l'établissement  
du protectorat français dans les îles de la société; il a donné  
aux commandans des forces navales anglaises, l'ordre de ne  
faire aucune difficulté pour saluer le pavillon français, comme  
il a recommandé au consul anglais d'engager la reine de Taïti  
à observer les conventions qu'elle avait signées. La question  
politique a fait complètement place à la question religieuse,  
et sur ce point, la France n'avait aucune concession à faire, car  
elle reconnaît, ailleurs comme chez elle l'égalité et la liberté  
des cultes.

#### M. Addington à sir John Barrow.

Foreign-Office, le 11 juillet 1843.  
Par suite du changement de physionomie des affaires dans l'Océan Pacifi-  
que, occasionné par l'impie de protection que les Français ont faite du protec-  
torat des îles de la Société, il paraît à lord Aberdeen très désirable que des  
instructions soient expédiées sans délai au commandant des forces navales de  
S. M. dans la Mer Pacifique, dans le but de lui exposer les vues et intentions  
actuelles du gouvernement de la reine, nées de ce nouvel état de choses, et de  
mettre à même de régler là-dessus sa conduite. Bien que le gouvernement  
de la reine n'ait pas reconnu le droit de la France d'assumer et exercer le pro-  
tectorat sur les îles de la Société, il ne prétend pas mettre ce droit en question.  
Il résulterait certainement de divers rapports reçus par le gouvernement de la  
reine, au sujet des opérations qui ont fini par la reddition, par la reine de Taïti,  
d'une partie de son autorité souveraine à l'amiral français Dupetit-Thouars, que  
cette cession a été due, en partie, à l'intrigue et en partie à l'intimidation.  
Il paraît dès lors au gouvernement de la reine, qu'indépendamment d'autres  
considérations, il n'y a pas de motifs suffisants, sous le rapport de l'absence des  
formes, pour contester la validité de la cession, nonobstant les dispositions  
favorables dans lesquelles peut se trouver et se trouve le gouvernement de S.  
M. vis-à-vis de la reine Pomaré, et quel que puisse être son regret de la voir

Revue du Journal de La Haye. — 21 mars 1844.

## LA RECHERCHE DE L'INCONNUE. (1)

### Le quartier des Lombards.

An nombre des quartiers de Paris qui ont le mieux conservé jusqu'à ce  
jour l'originalité des vieux âges de notre histoire, il en est un qui nous a  
toujours semblé plus que tous les autres empreint de ce cachet particulier et  
si intéressant, de cette romanesque que le frottement de la civilisation est  
parvenu à faire disparaître. Ce quartier a conservé son antique dénomina-  
tion de quartier des Lombards. Et ce n'est point à tort qu'on lui a laissé une  
signification à laquelle s'attachent, on le sait, des souvenirs de grandes richesses,  
car entre ses pierres humides où l'air et la lumière ont tant de peine à  
pénétrer, on trouverait presque à chaque pas des fortunes épanouies à l'ombre  
de ses alambics de toute sorte, des fortunes ignorées du monde  
extérieur, et des sphères parfumées de la Chaussée d'Antin, des fortunes  
qui se payaient en gants jaunes et en boîtes vernies, le jour à la  
Bourse, le soir au Théâtre-Italien ou à l'Opéra.

Le quartier des Lombards, consacré successivement par  
la noblesse, d'abord et par la noblesse de robe; le Marais est un quartier tout  
à fait différent. C'est ce que l'on trouve partagé entre les gens d'église, cette autre noblesse,  
et les descendants directs des ribauds et des truands; le quartier Saint-Jacques  
comprend le séjour exclusif de la jeunesse studieuse des écoles, c'est  
en fait leur population spéciale, et ils la conservent encore jusqu'à un cer-  
tain point, mais que de changements le cours des années n'a-t-il pas amenés dans  
leur physionomie et dans les mœurs de leurs habitants! Seul entre tous, le quar-  
tier des Lombards, en y joignant, si l'on veut, la rue Saint-Denis et la rue  
Saint-Martin, ses deux appendices, représente encore fidèlement, dans une  
meuble, l'ancienne civilisation, empruntée à la fois au monde physique et au monde  
moral, cette bonne vieille bourgeoisie parisienne, entée sur le commerce et  
l'industrie, simple, naïve, religieuse, frugale, laborieuse surtout au dernier  
point, véritable miroir, en un mot, de toutes les vertus patriarcales, et dont il  
faudrait regretter seulement qu'un petit grain de parcimonie vienne parfois ter-  
miner l'idéal.

Dans le quartier des Lombards, les maisons n'ont généralement point de  
cours intérieures. Mais à quoi bon, si vous plait, un espace vide où l'on ne  
peut loger ni épiceries ni drogues? L'air manque, il est vrai; mais qu'ai-  
on besoin d'air quand on a des meubles pouvant contenir pour 500,000 fr.  
de drogues odorantes? Les appartements sont obscurs, froids, exigus; mais

qu'importe, pourvu qu'on voie assez clair pour aligner les piles d'écus, pour-  
vu qu'on ait assez de place pour recevoir le chaland et pour loger les livres  
des comptes courans? Et puis, la fièvre du travail, alimentée par un lucre  
qui se renouvelle à chaque instant, rend insensible au souffle glacé de l'hiver.  
Un dernier trait, et il est caractéristique: c'est dans le quartier des Lom-  
bards qu'on trouve encore de ces études de notaire situées au rez-de-chaussée  
sur la rue, dans une espèce de cave, et protégées par d'énormes barreaux en  
fer, comme jadis toutes les boutiques de boulangers.

En résumé, au milieu de ce torrent qui emporte dans Paris les vieilles  
mœurs, les vieux usages, les vieux logis, il semble que le quartier des Lom-  
bards soit demeuré debout et presque intact, grâce à je ne sais quelle mysté-  
rieuse pétrification. C'est une façon de Pompeï ou d'Herculanum, sortie de  
ses cendres et rendue à la fois à la lumière et à l'existence, pour l'édification  
des contemporains.

Neuf heures trois quarts du soir sonnaient à l'église Saint-Merry, lorsqu'une  
citadine tournant brusquement l'angle que forme la rue des Lombards, la  
grande artère de ce quartier, avec celle des Cinq-Diamans, s'arrêta à l'entrée  
de cette dernière rue, devant une porte bâtarde à marteau de fer et dont une  
châtière treillissée, mélangée dans l'épais mur de bois, accusait suffi-  
samment la haute antiquité. Deux jeunes gens se disposèrent à descendre de  
la voiture, et pendant que l'un d'eux invitait l'autre à l'attendre, une  
main qui n'appartenait ni à l'un ni à l'autre saisit le marteau de fer suspendu  
à la porte, et frappa.

Durandin poussa un cri de surprise et de frayeur auquel répondit un rire  
strident et guttural, en même temps qu'un fantôme entièrement enveloppé  
d'un bernois blanc, surmonté d'un capuchon qui ne laissait voir que deux  
prunelles blanches sur un masque noir, vint s'incliner devant les deux jeunes  
gens et leur offrir l'aide de son bras pour mettre pied à terre.

— Rassure-toi, Durandin, s'écria Arthur. Eh quoi! n'as-tu pas reconnu  
Abd-el-Kader, qui était monté derrière la voiture? C'est mon valet de pied  
ordinaire quand je vais au bal et mon valet de chambre quand je reste chez  
moi. Oh! c'est un garçon précieux!

Ma foi, mon cher, j'ai cru que c'était le diable en personne, et je te supplie de  
ne point le faire monter avec nous. Il serait capable de faire peur à toute la  
société. On n'est pas encore fait à ces bédouins-là, vois-tu, dans le quartier  
des Lombards.

— A la bonne heure! il gardera la voiture.  
Le nègre hocha la tête et demeura immobile comme une sentinelle au port  
d'armes.

Après une demi-minute d'attente environ, la porte s'ouvrit et un faible jet  
de lumière émané d'une façon de lanterne borge permit aux deux jeunes  
gens de traverser, sans trop se heurter à la muraille, une allée longue, humide  
et surtout fort étroite, qui servait à la maison de vestibule, d'atrium, tout ce  
que l'on voudra. Au bout de cette allée se trouvait une grille en fer, nouvelle  
barrière à franchir et qui prouvait surabondamment combien les anciens  
propriétaires de cette demeure étaient dévotement, bien qu'à coup sûr le métier  
de voleur fût loin, sous l'ancien régime, d'avoir reçu tous les perfectionne-  
mens qu'on lui a apportés de nos jours.

Un portier, un véritable portier du temps passé, sale, crasseux, dépenaillé  
et la tête coiffée du classique bonnet de laine, entra, ouvrant, en arrière de la gril-

le, un carreau de vitre mobile, puis avançant extérieurement son bras dou-  
blement orné d'une chandelle et d'un tirepied, il parut se livrer à une ins-  
pection assez approfondie des deux visiteurs. Cette inspection tourna sans  
doute à leur avantage, car au bout d'une nouvelle demi-minute la grille  
s'ouvrit.

Cette fois les deux jeunes gens se disposaient à franchir rapidement les de-  
grés de l'escalier, lorsque le farouche cerbère, s'élançant hors de sa loge, s'é-  
cria d'une voix glapissante :

— Où vont ces messieurs?  
— Eh! s'écria l'un des deux jeunes gens, est-ce que vous ne me reconnai-  
sez pas, père Subtil? je viens passer la soirée chez M. Rieublan avec mon  
sieur, qui est mon ami.

— Excusez, monsieur Durandin, répartit doucement M. Subtil: c'est que  
d'abord je ne connais pas monsieur votre ami; et puis à une heure si avancée,  
enfin, j'ai ma consigne, vous le savez, je ne connais que ça.

Là-dessus, saisissant un sifflet appendu le long de sa hanche en guise de  
chapelet, M. Subtil emboucha l'instrument et en tira coup sur coup deux cou-  
surajus propres à déchirer l'oreille la moins délicate.

— Maintenant, messieurs, dit-il, vous pouvez monter, il y a un quinques  
dans l'escalier aujourd'hui et vous ne courez aucun risque.

Les deux jeunes gens suivirent la rampe d'un escalier qui, construit il y a  
deux cent ans au moins, affectait la forme de plusieurs triangles superposés, et  
s'arrêtèrent au second étage. Là, ils se trouvèrent face à face avec deux ser-  
vantes qui, au double coup de sifflet de M. Subtil, n'avaient pu s'empêcher d'ou-  
vrir la porte de l'appartement et d'accourir se poster curieusement sur le pa-  
lier de l'escalier, afin de voir plus tôt quelles personnes pouvaient arriver à  
une heure si indue à la soirée de M. Rieublan.

— Eh! c'est monsieur Durandin! s'écrièrent-elles toutes les deux d'une  
seule voix et avec un accent normand des plus prononcés. Comme vous ar-  
rivez donc tard, monsieur!

Le maître clerc, qui comme on le voit, était fort connu de la maison, échan-  
gea avec les deux caméristes, deux fraîches et fortes filles coiffées à la pay-  
sanne, un bonsoir familièrement affectueux; puis, tendant à chacune d'elles  
une main à laquelle il venait d'arborer, en montant l'escalier, un magnifique  
gant jaune serin, afin qu'elles eussent à en attacher les boutons :

— C'est vrai, dit-il d'un air mystérieux et à mi-voix mais aussi vous ne sa-  
vez qui j'amène: c'est un auteur célèbre, un de mes amis intimes qui est at-  
tendu, en sortant d'ici, chez S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, rien que cela! Al-  
lons, ôtez-moi mon paletot maintenant.

Les deux servantes ouvrirent de grands yeux, bien qu'à vrai dire, ces  
mots d'auteur célèbre et même d'altesse royale n'eussent pas pour elles  
une signification bien précise, et elles se hâtèrent d'introduire les deux jeunes  
gens dans une façon de salle à manger, pompeusement éclairée par deux  
quinquets dont la lueur se reflétait sur des boiseries noires et humides de vé-  
tuçité. Cette salle se trouvait métamorphosée à la fois en vestiaire, en anti-  
chambre et en office. Il y avait là, indépendamment des chaises, banquettes, re-  
dingotes, la plus curieuse collection qu'il soit possible d'imaginer de socques  
articulés et non articulés, de claques, de riflards de tous les régimes, en-  
tre-mêlés de couvre-chefs masculins et féminins, ces derniers des couleurs les  
plus variées, le tout propre à démontrer d'une façon victorieuse qu'une por-

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.



en conseil, mais aucune décision n'a encore été prise; au... les représentants étrangers sont de bonne composition et... paraissent pas devoir presser trop le Divan pour la réponse... ils exigent, afin qu'on ne puisse pas les accuser ensuite d'a... péché dans les formes; le cas est trop grave d'ailleurs pour... pas réfléchir avant de prendre une décision quelconque. Des... personnes bien informées pensent que le Divan finira pas céder... tant à nous, nous ne pensons pas qu'il pousse l'aveuglement... la demande jusqu'à résister à une volonté si nettement for... lée de deux puissances aussi imposantes que la France et... de l'empire; mais notre avis est qu'il ne cédera pas volontiers, et... n'accordera d'ailleurs jamais une déclaration aussi formelle... que celle exigée par le cabinet anglais, qui veut l'abrogation... de cette loi. L'affaire traînera en longueur, et nous ne serions... étonnés que l'Autriche, ce cabinet si habile à faire enten... dre aux autres puissances ses conseils de conciliation, intervien... de comme médiatrice et fasse accepter quelque moyen de tran... sition. On assure même que le divan temporisera jusqu'à ce que... les dépêches du cabinet de Vienne arrivent pour le fixer sur... ce point. L'interne de l'Autriche se donne beaucoup de peine... de fréquentes entrevues avec les représentants de France... et d'Angleterre. Vendredi dernier, il s'est également rendu... au ministère des finances avec qui il s'est entretenu assez... longtemps, probablement sur la question qui préoccupe tout le... monde en ce moment. Quant au ministre de Russie, il s'abstient... de toutes démarches et doit être sans instructions de son gouver... nement sur ce point.

La position des ministres de France et d'Angleterre est extrê... mement délicate; leurs rapports avec le divan, qui pas précé... demment cessé, mais sont dans un état de froid qui réagit d'une... manière fâcheuse sur toutes les autres affaires d'un intérêt... secondaire. Ce qui y a de plus remarquable, c'est qu'un mi... nistre de cette agitation générale il n'y a guère que le Sultan qui... ne soit pas en mesure de représenter la question dont il s'agit d'une manière si incomplète, qu'il ne se doute nullement de la gravité et du degré d'import... ance qu'elle renferme. Le cabinet met tout en œuvre pour ne... pas être renversé par ces événements, mais on est d'avis que la... révolution ne pourra en venir à bout qu'en entraînant des change... ments de personnes et, par suite, de système dans l'administra... tion. Dans tous les cas, la diplomatie sera encore saisie long... temps.

**Bourse d'Amsterdam, 14 mars.**  
L'aspect est dans nos fonds nationaux. Et ceci nonobstant... quelques acheteurs en intégrales qui se sont présentés à la bourse de ce jour... quelques réalisations au comptant ont pu ou moins réprimé les cours... Les fonds espagnols n'ont pas varié, les portugais étaient plus calmes... Il y a eu beaucoup de demandes en péruviens dont les prix se sont amé... liorés.  
Cours de l'argent: prêt à garantie 3 1/2 %; prol. 4 %, escompte 2 1/2 %.  
Derniers prix à 5 heures: 2 1/2 % 57; Holl. 5 % 100; Société de Com... merce 147; Ardoins 2 1/2 %.

## EXTERIEUR.

**RUSSIE.**  
Les négociations relatives au renouvellement du cartel entre la Russie et la Prusse sont terminées. La convention de cartel a été renouvelée et ceci en grande partie sur les anciennes bases. On envisage généralement cette conclusion comme un rapprochement de la meilleure harmonie qui règne entre les parties contractantes.  
On apprend que l'empereur a adopté des mesures plus modérées à l'égard de l'église catholique, et l'on assure même qu'un rapprochement a eu lieu entre le gouvernement russe et le saint-siège.  
Le bruit que le général Kisseleff succéderait à M. Tschernitscheff au ministère de la guerre ne se confirme point; pas plus que la nomination de M. Kisseleff, qui a si bien réussi dans sa mission à identifier les principautés danubiennes avec l'esprit russe, comme gouverneur-général de Varsovie.

**GRÈCE.**  
Des lettres d'Athènes, en date du 14 mars, nous apprennent que le ministère grec est en dissolution. M. Melas, président du conseil, et M. Schynas, ministre des affaires ecclésiastiques, ont présenté au roi leur démission par suite du vote qui a été rendu à S. M. le droit de nommer les sénateurs. Il paraît que la majorité de l'assemblée nationale a suivi, en cela, les conseils des ambassadeurs de France et d'Angleterre qui, depuis les événements du 15 septembre, font tous les efforts pour empêcher le parti démocratique d'acquiescer, dans la gestion des affaires, une mission de confiance. Cependant les partis ont profité de cette occasion pour exciter

les passions populaires; des pamphlets ont été répandus dans la ville; les journaux de l'opposition ont paru avec un cadre noir en signe de deuil; des écrits incendiaires, entourés également de signes de deuil, sont sortis des presses de différents journaux. A part l'extrême différence de forme, de plusieurs de ces écrits, tous criaient à la trahison, appelant à l'anathème sur la décision de l'assemblée nationale, et sur les ministres. Mais l'excellent instinct de la population, a fait justice de cet égarement; les pamphlets anarchiques n'ont trouvé que de l'indifférence. Partout, sans doute, le peuple comprendra qu'il ne s'agit point de former une aristocratie, mais d'assurer l'indépendance du sénat.  
M. Canaris, déjà ministre de la marine, a pris la présidence du conseil; M. Melas, ministre de la justice, a pris par intérim le portefeuille laissé vacant par M. Schynas. Ainsi c'est toujours le ministère issu de la révolution de septembre qui administre les affaires de la Grèce; le colonel Kalergi, qui commande la place d'Athènes, est également resté en fonctions.

**PRUSSE.**  
Berlin, 14 mars. Le National du 27 février et, après lui, le Correspondant de Hambourg du 27 de même mois, rapportent que le gouvernement prussien a exigé du cabinet français l'expulsion de plusieurs Allemands, hommes de lettres, qui se proposaient de publier à Paris des écrits dangereux pour la tranquillité de l'Allemagne, et que M. Gambetta a promis d'accéder à cette demande. Ce rapport, sur lequel le Correspondant de Hambourg exprime une doute, est faux d'un bout à l'autre. (Gaz. Univ. de Prusse.)  
Un conflit a éclaté entre l'université de Berlin et le ministre de l'instruction publique et des cultes, au sujet de la destitution de M. Nauwerk. En Allemagne, il est d'usage qu'avant d'être nommé à une chaire de professeur, le gouvernement consulte la faculté dont il fait partie; c'est ce qui est lieu lors de la destitution de M. Bruno Bauer, professeur à l'université de Bonn. La faculté se prononça pour l'affirmative. Cette fois, M. Eichhorn s'est écarté de cette règle; il a donné la démission à M. Nauwerk sans même en prévenir la faculté. Cette démission, dans cette conduite, la violation d'un de ses droits, et elle en a averti M. le ministre par une lettre, qui a été signée par la plupart des professeurs.

**ANGLETERRE.**  
Londres, 16 mars. Sir Robert Peel a eu hier une longue audience de la reine, avant le départ de S. M. eudapinto Albert pour le château de Clarence.  
Voici le relevé de la circulation des diverses banques du royaume-uni, pour les quatre semaines qui ont pris fin le 2 mars courant:  
Angleterre: Banque d'Angleterre, 21,471,000  
Banque particulière, 4,992,709  
Banques à fonds réunis, 3,427,189  
Ecosse: Banques privilégiées particulières et à fonds réunis, 2,884,191  
Irlande: Banques d'Irlande, 3,609,000  
Banques particulières et à fonds réunis, 2,228,498  
Total, liv. 38,612,587

Encaisse à la Banque d'Angleterre, 16,011,000  
Il résulte de ce relevé, comparé avec celui des 4 semaines précédentes, une diminution dans la circulation: de la banque d'Angleterre de 357,000 liv., des banques à fonds réunis d'Angleterre de 19,244, des banques d'Ecosse de 107,212, des banques particulières et à fonds réunis d'Irlande de 1,087.  
Il y a eu augmentation de liv. 12,571 pour les banques particulières d'Angleterre, et de 28,000 pour la banque d'Irlande. Le résultat général pour la circulation de tout le royaume-uni est une diminution de liv. 443,952. L'encaisse de la banque d'Angleterre offre une augmentation de liv. 531,000 sur les 4 semaines précédentes. Il est de 16,011,000 (plus de 200,000,000 de fr.), ce qui ne démontre pas que nos affaires à l'intérieur et nos opérations commerciales au dehors soient bien brillantes; puisqu'une telle masse de capitaux reste ainsi tassée sans emploi dans les coffres de la banque.  
Il a été exporté cette semaine du port de Londres que 29,000 onces d'argent monnayé à destination de Rotterdam.

A la chambre des communes du 15 de ce mois, lord Ashley prie le comité de la chambre de prendre quelques mesures tendant à diminuer le travail des femmes dans les manufactures, qui est dit-il la source de la misère et du crime.  
Sir J. Graham, dit que c'est avec peine qu'il se voit obligé de repousser la proposition du noble lord; mais la prospérité du commerce l'exige. Cependant, il espère que les amendements que le gouvernement se propose d'introduire dans le bill, remédieront aux maux dont se plaint le noble lord. Quant à la diminution de 1/8 du temps du travail demandé par le noble lord, c'est une mesure impossible; les intérêts du chef manufacturier en souffriraient.  
Le vendredi, 15 mars. Dans la première partie de la semaine nous avons vu un débâcle assez remarquable, mais les nouvelles d'Amérique arrivées par l'Herbier, annonçant que les exportations avaient été bien plus considérables qu'on ne l'espérait, ont un peu calmé l'ardeur des détenteurs, et ils ont offert plus facilement, même avec une baisse de 1/8 d. par livre. Les qualités courantes de Géorgie ont eu une hausse de 1/2 d. dans les trois dernières semaines. Il s'est fait pour la spéculation 7,500 balles Amériques, et pour l'exportation 450 dito et 50 balles Sarrasin. Les prix déclarés par le comité des courtiers pour les belles sortes d'Amérique sont: Howard, 6 d.; Mobile, 6 d.; New-Orléans, 6 1/4 d. Importations du 9 au 15 mars inclus, 5,728 balles; ventes pendant la même période, 5,728 balles.

**ESPAGNE.**  
Madrid, 18 mars. Les nouvelles d'Alicante ne contiennent rien de nouveau aujourd'hui. On apprend seulement que c'est un laboureur qui, après avoir lutté corps à corps avec Boné, est parvenu à l'arrêter. Ce dernier a fait, dit-on, des révélations qui compromettent gravement quelques personnes de Madrid. On promettrait de plus complètes encore, s'il en consentait à lui laisser la vie. On sait la réponse du général Boné, qui dit qu'il paraît qu'on a découvert à Valence une nouvelle conspiration; si les dons publiés par le Herald sont exacts, les conjurés auraient formé le projet de s'emparer de la personne de la

reine Christine, et de tenter, ensuite, un coup de main sur Alicante. Heureusement leur plan a été déjoué.  
Voici quelques réflexions du Herald, au sujet de l'exécution de Boné: La dépêche officielle publiée par la Gazette officielle de Madrid, met enfin un terme légal au pronunciamiento en Espagne. Le général Roncali, prudent et sage dans ses préparatifs, a fait preuve de force et de justice. Le sang de Boné et de ses complices a sauvé le pays; ce châtement est le triomphe de la liberté, la sécurité du trône, la consolidation de l'ordre. Que ce brave général et le ministre qui ne s'est pas dans la lutte de la légalité, contre l'anarchie, se partagent les lauriers du triomphe obtenu. Mais ce n'est pas la seule victoire obtenue par la force des armes: la mission du général était grave, son résultat importait pour le ministère, car on devait juger par là si ses moyens de répression étaient bons. La situation d'Alicante relativement au pays et à notre politique, était un obstacle grave que les révolutionnaires avaient opposé au développement du gouvernement de l'état, à la réalisation d'une ère de justice. Le général Roncali, en mettant fin à cette révolte, et le gouvernement, en lui prêtant appui, ont obtenu tous deux mieux qu'une victoire; car le premier accroit sa réputation de militaire brave et ferme, non moins que prudent et réfléchi; et le ministère, fort juste et sévère, est libre de suivre la marche politique que les événements lui ont, à peine laissés le temps d'indiquer, cette marche qu'il ne pouvait avoir entièrement pendant le cours des événements, et qui cependant est le point vers lequel se dirigent les regards de tous ceux qui connaissent l'importance de notre situation.

Le gouvernement, constant dans son projet d'adopter toutes les mesures et son projet pour remédier aux maux qui affligent l'Espagne et au désordre, état dans lequel se trouvent toutes les branches les plus importantes de l'administration publique, a destiné la somme de 27 millions à la construction de routes, de ponts et de télégraphes: ces travaux devront commencer très-prochainement, et continuer sans interruption jusqu'à leur entier achèvement. Le pont d'Alicante, sur la route de l'Estramadure, doit être entrepris immédiatement. Nous ne pouvons que féliciter le gouvernement de son activité et de son zèle pour les intérêts publics, et du laquelle, dès qu'il anime de travailler à la prospérité matérielle du pays.  
Nous sommes instruits aussi qu'il s'agit d'améliorer l'état de notre marine, et que les fonds nécessaires pour l'acquisition de six bâtiments à vapeur, sont déjà prêts. Nous croyons en outre que l'on aura désormais plus d'égards pour les employés de cette classe, si nous en jugeons par le silence qu'ils gardent depuis quelque temps au sujet des retards extraordinaires auxquels ils étaient soumis, et nous espérons qu'ils ne prolongeront pas à leur accord une préférence que réclament l'abandon dans lequel on les avait laissés précédemment et la justice de leurs plaintes.

**FRANCE.**  
Paris, 18 mars. La chambre des députés a discuté, dans la séance du 18 mars, la proposition de M. Leyraud, Lacrosse et de Beaumont sur la corruption électorale. Développée par M. Lacrosse, la proposition n'a pas été combattue en principe par le gouvernement. M. le ministre de l'intérieur a déclaré, en son nom, qu'il ne s'opposait point à la prise en considération, mais il a ajouté qu'il n'accepterait pas l'art. 2 et qu'il ne saurait consentir à l'abrogation de l'art. 75 de la loi de l'an VIII. Après quelques développements de M. de Beaumont, la prise en considération a été prononcée à la presque unanimité.

La chambre a ensuite commencé la discussion de la proposition de loi relatif aux fonds secrets. M. Ferdinand Barrot et Leducq Rollin se sont vivement prononcés contre le ministère.  
Le Journal des Débats nous apprend que la commission nommée par la chambre des pairs pour l'examen de projet de loi sur l'instruction secondaire, a arrêté les bases de son travail après avoir entendu M. le ministre de l'instruction publique et le garde-des-sceaux; il ajoute que M. le duc de Broglie, chargé du rapport, en a commencé la rédaction, et doit le présenter à la chambre aussi promptement que le permettront l'étendue et la gravité de la question.

**ITALIE.**  
De fréquentes communications ont lieu depuis quelques jours entre les cabinets de Paris et de Londres, et l'on dit qu'il est question de mesures que les deux gouvernements pourraient prendre pour empêcher la guerre de déclarer entre la Sardaigne et Tunis. On parle de bâtiments de guerre français et anglais qui seraient envoyés à Tunis. On sait que la cour sarde a refusé d'oublier l'expédition de France, et l'on prétend maintenant que les deux puissances se déclareraient médiatrices de motu proprio, que les parties intéressées acceptent ou non la médiation.

Sous quelques jours, M. le maréchal Soutou, entrant dans sa 80<sup>e</sup> année; il est né le 29 mars 1765.  
A propos de la conspiration militaire dont les journaux de Paris ont parlé, le Franc-Cantonn de Besançon raconte ce qui suit: Cette conspiration, réelle ou prétendue, semble avoir des ramifications jusqu'à Besançon. On nous assure que des sous-officiers et soldats du bataillon des chasseurs d'Orléans ont été arrêtés et sont en prison. Ils se renouvellent, dit-on, au fort ruiné de Petit-Bregille pour s'entretenir plus à l'aise et faire des projets, on leur a fait les armes, et pour les saisir plus sûrement, ainsi que tous les papiers qu'ils pourraient avoir, l'autorité militaire aurait simulé un ordre de départ du bataillon pour Vincennes. Les sacs seraient faits, hommes, pour un long voyage, et, quand le bataillon, sous les armes, serait parti, la caserne d'Arènes, se trouverait près à partir, on aurait arrêté les trois militaires les plus compromis et on leur aurait saisi les papiers qui pouvaient révéler les secrets de la conspiration. Les rapports qui ont existé entre les chefs de la conspiration de quatorze garnison, et nos chasseurs d'Orléans, donnent quelque poids aux bruits, que nous reproduisons; il y a même des personnes qui pensent que cette prétendue conspiration

